

## ORDRE DU JOUR – ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

1. Ouverture de l'assemblée
2. Nomination du président et du secrétaire de l'assemblée
3. Constatation de la régularité de l'avis de convocation
4. Vérification du quorum
5. Lecture et adoption de l'ordre du jour
6. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 23 avril 2023
7. Lecture et présentation des états financiers de l'année 2023
8. Nomination de l'auditeur indépendant pour l'année 2024
9. Rapport annuel d'activités
10. Dossier mise aux normes des campings
11. Plan de gestion de l'original
12. Plan d'aménagement forestier
13. Période de questions, commentaires et suggestions, varia
14. Élections
15. Tirage des prix de présence
16. Levée de l'assemblée

### 1. Ouverture de l'assemblée

M. Mario Lacasse, président du conseil d'administration, souhaite la bienvenue aux membres et souligne la présence de nos employé(e)s et des différents invités:

- Nos préposé(e)s à l'accueil sont : Mme Valérie Taillon, Mme Annie Haley et M. Sébastien Breton et notre future employée, Mme Chantale Cadieux.
- MM. Mario Fortier et Yves Cordeau, assistants à la protection de la faune
- Mme Anaïs Gasse et Mme Geneviève Pomerleau, représentant(e)s du Ministère
- M. Alexandre Guerin, agent de la faune
- M. Jérôme Poulin, certificateur chez Raymond Chabot Grant Thornton.

### 2. Nomination du président et du secrétaire de l'assemblée

#### Résolution AGA 2024 04 21.01

Il est proposé par M. Claude Granger, appuyé par M. Steve Edwards et résolu de nommer M. Mario Lacasse comme président de l'assemblée générale annuelle.

Adoptée à l'unanimité

#### Secrétaire d'assemblée

#### Résolution AGA 2024 04 21.02

Il est proposé par M. Réjean Laporte, appuyé par M. Martial Côté et résolu de nommer Mme Brigitte Roy comme secrétaire de l'assemblée générale annuelle.

Adoptée à l'unanimité

#### Règles de fonctionnement :

Le président précise certaines règles de fonctionnement afin d'assurer le bon déroulement des interventions des participants.

#### Nomination de deux (2) scrutateurs :

#### Résolution AGA 2024 04 21.03

Il est proposé par M. Gilles Côté, appuyé par M. Réjean Robert et résolu de nommer M. Gilles Beaulé comme scrutateur lors de l'assemblée générale annuelle.

Adoptée à l'unanimité

#### **Résolution AGA 2024 04 21.04**

Il est proposé par M. Jacques Turmel, appuyé par M. Michel Côté et résolu de nommer M. Claude Lacroix comme scrutateur lors de l'assemblée générale annuelle.

Adoptée à l'unanimité

### **3. Constatation de la régularité de l'avis de convocation**

Le 15 mars 2024, l'avis de convocation a été envoyé par la poste aux 440 membres ce qui respecte les délais prévus d'au moins 30 jours avant l'AGA.

La secrétaire fait la lecture de l'avis de convocation pour cette assemblée tel que déposé à l'annexe 1 du procès-verbal.

### **4. Vérification du quorum**

Le président constate le quorum (94 membres) et déclare cette assemblée ouverte à 8:45 heures. Les feuilles de présence sont déposées à l'annexe 2 du procès-verbal.

### **5. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

La secrétaire fait la lecture de l'ordre du jour pour cette assemblée tel que déposé à l'annexe 3 du procès-verbal.

#### **Résolution AGA 2024 04 21.05**

Il est proposé par M. Sylvain Gagnon, appuyé par M. Maxime Durand et résolu d'adopter l'ordre du jour avec l'ajout des sujets suivants au point 13:

- Gestion des chasseurs non membre durant la chasse au gros gibier
- Gestion de l'hébergement Pod Perséide durant la chasse au gros gibier

Adoptée à l'unanimité

### **6. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 24 avril 2022**

**Exemption de lire le procès-verbal :**

#### **Résolution AGA 2024 04 21.06**

Il est proposé par M. Jean-Marc Gagnon, appuyé par Mme Suzie Carter et résolu d'exempter la lecture du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 23 avril 2023 vu que ce dernier était disponible sur le site web de l'Association Louise-Gosford depuis mai 2023.

Adoptée à l'unanimité

**Adoption du procès-verbal :**

#### **Résolution AGA 2024 04 21.07**

Il est proposé par M. Gilles Charest, appuyé par M. Réjean Daigneault et résolu d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle tenue le 23 avril 2023 tel que rédigé.

Adoptée à l'unanimité

### **7. Lecture et présentation des états financiers 2023**

M. Jérôme Poulin, auditeur chez Raymond Chabot Grant Thornton, présente les résultats financiers de la dernière année et répond aux questions des membres.

#### **Résolution AGA 2024 04 21.08**

Il est proposé par M. Daniel Robert, appuyé par M. Steve Grenier et résolu d'adopter le rapport financier pour l'exercice financier qui s'est terminé le 30 novembre 2023 tel que présenté. Ce rapport est conservé aux archives de l'Association Louise-Gosford.

Adoptée à l'unanimité

### **8. Nomination de l'auditeur indépendant pour l'année 2024**

#### **Résolution AGA 2024 04 21.09**

Il est proposé par M. Jérôme Robert, appuyé par M. Claude Lacroix et résolu que la firme Raymond Chabot Grant Thornton soit mandatée pour vérifier les livres de l'Association Louise-Gosford pour l'année financière qui se terminera le 30 novembre 2024.

Adoptée à l'unanimité

## 9. Rapport annuel d'activités

M. Mario Lacasse présente à l'aide d'un PowerPoint les différentes activités réalisées sur le territoire de la ZEC au cours du dernier exercice financier et répond aux questions des membres.

M. Lacasse mentionne que nous sommes présentement en négociation avec Sentiers frontaliers pour une entente de cohabitation.

Nous avons vécu en 2023, la première expérience de cohabitation avec les acériculteurs lors de la période de chasse aux gros gibiers. Le respect de l'entente est concluant ; absence d'activité dans la forêt et quiétude.

Nous avons vécu notre première année sans l'implication de la municipalité de Woburn et de Gestion Mont Gosford au secteur Gosford. Le 19 février 2024, un processus de médiation a eu lieu entre notre organisme et la Municipalité de Woburn et Gestion Mont Gosford; nous avons obtenu le stationnement en face du poste d'accueil.

Au cours de l'année, L'Association Louise-Gosford travaillera à consolider et à développer le territoire et celui-ci mérite que l'on se l'approprie afin d'atteindre les quatre (4) grands principes directeurs de la mission des Zecs. Un plan d'action a été élaboré pour l'entretien du réseau routier - accès aux utilisateurs du territoire et protection des habitats (faune aquatique) ainsi qu'un plan d'action pour la circulation des véhicules hors route afin de respecter les sentiers de randonnées pédestres.

M. Steve Edwards suggère que l'Association Louise-Gosford élabore un plan de développement pour une période de 3 à 5 ans.

## 10. Dossier mise aux normes des campings

Mme Geneviève Pomerleau, représentante du Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les Changements Climatiques, de la Faune et des Parcs, présente les grandes lignes de la directive ministérielle à l'égard des organismes gestionnaires d'une ZEC concernant l'inventaire et l'attribution des emplacements de camping.

En vertu du protocole d'entente qui lie L'Association Louise-Gosford avec le Ministère, notre organisme a l'obligation de fournir un inventaire complet et à jour de tous les sites et emplacements de camping aménagés et rustiques sur le territoire de la zec en indiquant si l'équipement de camping et les accessoires respectent ou non la réglementation. Des avis seront envoyés aux locataires en défaut afin de respecter les procédures exigées par le Ministère.

Mme Pomerleau mentionne que le camping Dubois est sur la liste pour la mise aux normes avec les installations septiques pour les eaux grises et les eaux noires. Le réaménagement du camping Pigeon n'est pas autorisé vu le conflit d'usage (activités d'aménagement forestier ; jeune plantation).

## 11. Plan de gestion de l'orignal

Mme Anaïs Gasse récupère les carcasses de dindons pour fins d'études ; elle invite les chasseurs à téléphoner au 438-868-7012.

Mme Gasse a présenté les enjeux et les orientations entendus avec les partenaires pour le plan de gestion de l'orignal au Québec en 2024 dans le but d'assurer une gestion de l'orignal qui favorise sa conservation et optimise les opportunités de récolte. Le ministère veut poursuivre ses projets de recherche et intégrer la notion d'habitat dans la gestion des populations d'originaux et la considérer dans le plan d'aménagement forestier.

La population d'originaux a diminué dans le Maine ce qui impacte celle de la zone 4 en plus d'une grande charge parasitaire (tiques).

On se questionne sur l'impact des érablières sur la population d'originaux et du cerf de Virginie ; possiblement qu'il y a un impact défavorable ; la faune est beaucoup oubliée au profit de l'exploitation de la ressource forestière.

Parmi les objectifs du ministère, on retrouve des règles de chasse simples et plus facilement applicables dans le but de faciliter la compréhension de la réglementation pour la clientèle et son application par le ministère.

## 12. Plan d'aménagement forestier

M. Mario Lacasse souligne l'absence du représentant du ministère pour le volet forestier, M. Francis Chabot en raison d'un impondérable familial. M. Lacasse signale qu'il n'y aura pas de coupes forestières en 2024 dans le secteur Gosford vu que l'entente de délégation forestière n'est pas encore octroyée depuis le retrait de la Municipalité de Woburn.

Un plan d'action a été élaboré pour la construction éventuelle d'une voie de contournement sur le chemin Clearwater et le chemin du Ruisseau Morin.

## 13. Période de questions, commentaires et suggestions, varia

- **Reconnaissance du bénévolat** : M. Lacasse remercie le groupe Laporte pour le sablage de la côte près de la gravière sur le chemin du Ruisseau Morin lors de la période de chasse aux cerfs de Virginie à la carabine.
- **Journée de bénévolat** : Les administrateurs désirent organiser une journée de bénévolat le 1<sup>er</sup> ou 2 juin 2024 pour faire des travaux sur le territoire. Pour le secteur Gosford, les membres sont invités à s'inscrire auprès de Nathalie Boutin et pour le secteur Louise, auprès de Mario Isabel.
- **Statistiques de chasse 2023** : Les chasseurs ont récolté 12 orignaux au secteur Gosford et 22 orignaux au secteur Louise pour un total de 34 orignaux.

Pour le cerf de Virginie, 20 ont été abattus au secteur Gosford et 31 au secteur Louise pour un total de 51 cerfs de Virginie récoltés sur le territoire de la Zec.

- **RTLB** : M. Lacasse mentionne que l'étude faite par le ministère ne démontre rien de négatif. Le sondage est en faveur du RTLB (52% pour vs 46% contre) et les responsables demandent l'appui de la Fédération des Zecs pour que le RTLB soit reconnu par le ministère.
- **Sentiers frontaliers** :  
**Résolution AGA 2024 04 21.10**  
Il est proposé par M. René Lemieux, appuyé par M. Gilles Charest et résolu qu'il n'y ait pas de randonnée pédestre durant la chasse aux gros gibiers.

Adoptée à l'unanimité

- **Gestion des chasseurs non membre durant la chasse aux gros gibiers**  
M. René Lemieux soulève la problématique de la présence des chasseurs journaliers durant la chasse aux gros gibiers vu qu'ils n'ont pas de site d'affût d'enregistré.  
L'agent de la faune, M. Alexandre Querin, nous rappelle que la Zec c'est un territoire public avec l'accès équitable au territoire entre les activités sportives et les autres activités tel l'hébergement. La distance de 300 mètres entre les sites d'affût, c'est un code d'éthique.

### **Chasse journalière à l'orignal et au cerf de Virginie :**

#### **Résolution AGA 2024 04 21.11**

Il est proposé par M. Pierre-Olivier Lemieux, appuyé par M. Michel Langlois et résolu d'abolir la tarification journalière pour la chasse au cerf de Virginie et la chasse à l'orignal afin d'assurer la quiétude sur le territoire de la Zec Louise-Gosford.

Adoptée à l'unanimité

- **Gestion de l'hébergement Pod Perséide durant la chasse aux gros gibiers :**  
M. René Lemieux remet en question la location du Pod Perséide durant la chasse aux gros gibiers vu la distance de ce dernier vs son site d'affût. Mme Pomerleau signale que l'hébergement fait partie de la diversification des activités récréatives sur le territoire public qui se veut libre et évolutif. Mme Brochu ajoute que le contrat de location du Pod mentionnera que ce n'est pas un site d'affût.
- **Entretien du réseau routier :**  
Certains utilisateurs du secteur Gosford trouvent que les fossés ont été creusés trop creux lors de l'installation de la ligne électrique pour les érablières. M. Lacasse mentionne que c'est une question d'économie de coûts et que ces derniers durent dans le temps.

- **Campings à finaliser** : Au secteur Louise, le camping rustique Langlois et le site de remisage Chemin des Épinettes sont à finaliser en 2024. M. Jean-François Auger demande l'ajout de gravier au camping Des Bouleaux, emplacement # 10.

Au secteur Gosford, le site de camping rustique Morin est à finaliser en 2024.

- **Chasse par les Abénakis** : Mme Boutin mentionne que deux groupes ont chassé l'original au secteur Louise en 2023 mais qu'aucun abattage n'a été fait. Les chasseurs ont bien apprécié leur séjour sur la Zec. M. Lacasse précise qu'il leur reste encore une année de chasse sur le territoire selon l'entente initiale signée pour trois ans.

## 14. Élections

### Choix du président d'élection :

#### Résolution AGA 2024 04 21.12

Il est proposé par M. Gilles Côté, appuyé par M. Samuel Robitaille et résolu de choisir M. Sylvain Gagnon comme président d'élection.

Adoptée à l'unanimité

### Choix du secrétaire d'élection :

#### Résolution AGA 2024 04 21.13

Il est proposé par M. Jean-Marc Gagnon, appuyé par Mme Nathalie Boutin et résolu de choisir M. Martin Durand comme secrétaire d'élection.

Adoptée à l'unanimité

### Ouverture des élections :

M. Sylvain Gagnon mentionne que nous avons 6 postes d'administrateurs à combler pour un terme de 2 ans. Les administrateurs sortants de charge en 2024 sont : Alexandre Beaulé, Linda Brochu, Mario Gauthier, Mario Isabel, Mario Lacasse et Brigitte Roy.

Le président déclare la période de mises en candidature ouverte.

- 1) Nomination : M. Mario Lacasse (accepte)  
Proposé par : Mme Nathalie Boutin  
Appuyé par : M. Jean-Marc Gagnon
- 2) Nomination : M. David Gilbert (accepte)  
Proposé par : M. Mario Gauthier  
Appuyé par : M. Claude Granger
- 3) Nomination : Mme Linda Brochu (accepte)  
Proposé par : M. Réjean Laporte  
Appuyé par : M. Denis Laporte
- 4) Nomination : Mme Brigitte Roy (accepte)  
Proposé par : M. Michel Lessard  
Appuyé par : M. Guy Pépin
- 5) Nomination : M. Mario Isabel (accepte)  
Proposé par : M. Claude Lacroix  
Appuyé par : M. Gilles Beaulé
- 6) Nomination : M. Steve Edwards (refuse)  
Proposé par : Mme Annick Claude  
Appuyé par : Mme Linda Brochu
- 7) Nomination : M. Alexandre Beaulé (refuse)  
Proposé par : M. Paul-Christian Gagnon  
Appuyé par : Mme Nathalie Boutin

## Fermeture des mises en candidature :

### Résolution AGA 2024 04 21.14

Il est proposé par M. Marcel Charest, appuyé par Mme Nathalie Boutin et résolu de fermer la période de mises en candidature.

Adoptée à l'unanimité

Le président d'élections déclare que nous avons 5 candidats d'élus au poste d'administrateur pour un terme de deux ans.

Vu qu'il y avait eu erreur en 2023 avec la nomination de six administrateurs au lieu de cinq, onze administrateurs siégeront au conseil d'administration au cours de l'année 2024 tel que prévu dans nos règlements généraux. Lors de l'AGA 2025, cinq administrateurs seront nommés pour un mandat de deux ans et un administrateur comblera un mandat d'un an.

## 15. Tirage des prix de présence

- **Tirage parmi les membres qui ont acheté le forfait global annuel 2024 :**  
Le 1er prix de 100\$ est remis à Mme Lucie Gravel tandis que M. Samuel Robitaille et M. Denis Laporte gagnent 50\$ chacun.
- **Tirage du moitié/moitié :** M. Mario Fortier encaisse 360\$.
- **Tirage des prix de présence :** Les organisateurs procèdent au tirage au sort de nombreux prix de présence, gracieuseté de généreux commanditaires, parmi tous les membres présents à cette assemblée générale annuelle.

## 16. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, le président remercie les membres et les invités pour leur présence à cette assemblée générale annuelle. Également, nos remerciements s'adressent à tous nos généreux commanditaires.

### Résolution AGA 2024 04 21.14

Il est proposé par Mme Nathalie Boutin, appuyé par M. Pierre-Olivier Lemieux et résolu que l'assemblée générale annuelle soit levée à 15 h00.

Adoptée à l'unanimité

Nombre de membres présents : 94 (Annexe 2 - Feuille de présence)

Administrateurs présents à l'AGA :

- M. Mario Lacasse, président
- Mme Linda Brochu, vice-présidente
- Mme Brigitte Roy, secrétaire
- M. Martin Perreault, registraire
- M. Alexandre Beaulé
- Mme Nathalie Boutin
- Mme Annick Claude
- M. Paul-Christian Gagnon
- M. Mario Gauthier
- M. Mario Isabel
- M. Pierre-Olivier Lemieux
- M. Michel Lessard

---

Mario Lacasse, président

---

Brigitte Roy, secrétaire